

**PROCES VERBAL DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE, ET  
DES CONDITIONS DE TRAVAIL  
14, avril 2014**

Etaient présents :

**Représentants de l'administration :**

M. Jean-François Balaudé-Président de l'Université, M. Didier Ramond-Directeur Général des Services, M. Jean-Marc Marty-Directeur Général Adjoint des Services, M. Jean-Luc Guinot-Conseiller de Prévention.

**Représentants du personnel BIATSS et enseignants :**

Mme Béatrice Bouhil-Responsable du personnel BIATSS, Mme Haoua Zéroual-UFR SPSE (CGT), Mme Elisabeth Brunet-SAS (CGT), M. Didier Chatignon-Unité de Sécurité Générale (UNSA), Mme Mireille Blayo-Infirmière (UNSA),  
Mme Annie Dufraisse-UFR SITEC (FSU), M. Frédéric Dufaux-Département de géographie(FSU), M. Emmanuel Tixier du Mesnil-Département d'Histoire (FSU).

**Invités permanents :**

M. Jean-Luc Puichaud-Chaudot-Moyens Généraux et Sécurité, Dr Mylène Bourennane-Médecin Directeur, Dr Florence Dubar-Médecin de Prévention, Mme Mireille Thirion-Chargée de Prévention MAE, Mme Laurie Grzeskowiak-Assistante sociale, Mme Nathalie Nantier-Gestionnaire du Personnel Ville d'Avray (SNPTES).

**Membres excusés :**

M. Thibaut Pierre-Directeur des Ressources Humaines, M. Baptiste Bondu-Directeur de Cabinet, M. Mohamed Hécheleff-Directeur du Patrimoine, M. Pierre Poquillon-Inspecteur santé et sécurité au travail, Mme Souad Zouita-Assistante de Prévention .

**Invités à la séance :**

M. Patrick Bobin-Adjoint au directeur du Patrimoine, M. Stéphane Brette-Vice Président Patrimoine et Développement Durable, M. François Rat-Responsable Administratif Moyens Généraux et Sécurité, M. Cyril Ottenwaelter-assistant de prévention.

Début de la séance : 10 heures.

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation du CHSCT du 26, novembre 2013

-Suivi des points soulevés lors du dernier CHSCT : fauteuil d'évacuation, défibrillateurs, diffusion de l'information des registres d'hygiène et de sécurité, chaînes sur les portes des issues de secours, présence de Mme Zéroual à la Commission de Sécurité incendie.

- 2) Commission Handicap et schéma directeur : Charte Université-Handicap ratifiée par l'université en 2013

- 3) Observation des Registres Hygiène/Sécurité
- 4) Cellule hygiène et sécurité : points sur les exercices effectués. Le calendrier prévisionnel.
- 5) Point sur les formations SST/Guides d'évacuation.
- 6) Bilan des accidents de travail/arrêts maladie : statistiques personnels, étudiants.
- 7) Journées Prévention du service médical le 25, mars 2014 : H/F prévention TROD (tests de dépistage). Le 15, avril 2014 information et prévention des toxicomanies.

### **Questions diverses :**

Rôle et consultation du CHSCT lors de travaux ayant un impact sur les conditions de travail : Mme Stankievicz-Directrice Générale Adjointe chargée des Moyens. M. Guinot, M. Hecheleff.

Quelle place pour les BIATSS en matière de médecine préventive ? Mme Zéroual-Responsable Administrative de l'UFR SPSE.

Information Diagnostic déchets et recyclage : M. Rat Responsable des Moyens Généraux et de la Sécurité.

Utilisation le week-end de la salle REVERDY par le personnel : M. Guinot-Conseiller de Prévention.

Conditions de Travail des personnels de ménage (Société SAMSIK) : M. Guinot-Conseiller de Prévention.

### **Préambule** : requis par Mme Elisabeth Brunet-SAS (CGT).

Mme Elisabeth Brunet fait un point sur le rôle du CHSCT, et précise que selon l'article n° 17 du règlement intérieur, les membres doivent être informés du suivi et des résultats des mesures proposées. Lors du prochain comité prévu le 26, juin 2014, il est demandé que soit mis en place le nouveau calendrier universitaire, que nous abordions la construction des nouveaux bâtiments, le renouvellement du marché de gardiennage et leurs conséquences sur la vie au sein du campus. Mme Elisabeth Brunet propose la création de deux groupes de travail qui pourraient être effectifs au retour des vacances de printemps.

Le premier pourrait se nommer : accessibilité, aménagement du campus et prévention des risques, il pourrait œuvrer sur l'aménagement du campus comme son nom l'indique. Le second travaillerait plus précisément sur les conditions de travail, le harcèlement et le reclassement de certains corps de métier, les accidents de travail et les agressions constatées sur le campus.

Afin que ces groupes puissent agir dans les meilleures conditions, il est indispensable que des moyens soient mis à disposition du CHSCT avec : le remplacement de la secrétaire administrative du comité susmentionné selon les termes de l'article n° 10 du règlement intérieur. Cette demande pose le problème de la formation des élus du CHSCT. Les organisations syndicales ont l'expertise d'organiser ces formations au sein de leurs locaux, ceci pouvant être une réponse à cette obligation de formation.

Monsieur Didier Ramon-Directeur Général des Services informe le comité que Monsieur Jean-Luc Reynaud officiera en qualité de secrétaire administratif, qu'il rédigera les procès verbaux et qu'il assurera le suivi des décisions adoptées par le CHSCT. Concernant les deux groupes de travail, Monsieur Didier Ramond ne sait pas comment les composer du côté de l'administration, cependant il précise que nous avons sur site un vice-président dont les attributions correspondent aux tâches incombant au premier groupe : Monsieur Stéphane Brette. Ce groupe de travail concerne également la division du patrimoine. Concernant le second groupe de travail plus axé sur les conditions de travail incluant également les questions de harcèlement, Monsieur Didier Ramond propose Monsieur Thibaut Pierre-Directeur des Ressources Humaines qui pourrait encadrer les travaux dans ce domaine. Au sujet des agressions Monsieur Didier Ramond propose comme interlocuteur privilégié : Monsieur Jean-Luc Guinot-Conseiller de Prévention.

Monsieur Jean-François Balaudé-Président de l'Université fait une synthèse des points exposés ci-dessus et propose la tenue de réunions au sein des services les plus concernés par les sujets traités. Monsieur Jean-François Balaudé revient sur la charte handicap et sensibilise les membres du CHSCT sur la charte du savoir vivre ensemble au sein de l'université qui fixe des principes tels la laïcité, les discriminations, le respect de l'environnement. Il serait intéressant que le second groupe de travail réfléchisse aux différents sujets abordés dans cette charte du savoir vivre ensemble et aux moyens d'appropriation. Le problème de la diffusion de cette charte est évoqué.

Monsieur Didier Ramond propose au comité que deux membres du CHSCT participent aux cinq commissions annuelles du « Patrimoine » et deviennent rapporteurs des sujets abordés en commun avec leur groupe de travail. Madame Laurence Saadoune de la Division du Patrimoine, enverra les convocations à ces commissions, Mme Mireille Blayo propose de se rapprocher de Mme Saadoune afin d'obtenir les différentes dates prévues pour les prochaines commissions.

### **1) Approbation du PV du CHSCT du 26, novembre 2013.**

Le PV est adopté à l'unanimité des membres du CHSCT.

#### **Suivi des points soulevés lors du dernier CHSCT.**

Jean-Luc Guinot informe le comité que les fauteuils d'évacuation seront livrés semaine vingt, les 3 défibrillateurs semaine seize. Concernant la diffusion de l'information sur l'existence des registres hygiène et sécurité, il a été rajouté une note sur le site de l'université accessible aux personnels et aux étudiants qui explique le rôle de ces registres.

Au sujet des chaînes sur les issues de secours : rien n'a été fait à ce jour. Jean-Luc Guinot rappelle le rôle des commissions de sécurité communales ou départementales, et précise qu'il n'est pas prévu dans les textes que l'un ou plusieurs membres du CHSCT soient invités. Cependant, il s'est rendu à la préfecture et a obtenu de ces instances qu'un membre du comité

puisse assister aux commissions départementales de sécurité. Cette personne sera convoquée par le Préfet.

Jean-Luc Guinot espère obtenir cette dérogation au niveau municipal pour le passage des commissions communales.

Bien qu'il soit adressé systématiquement un procès verbal de la commission au Président de l'Université, la personne, membre du comité, invitée fera un compte-rendu au CHSCT suivant la visite de la commission.

Jean-Luc Guinot précise à Mme Annie Dufraisse que la mise en place des exercices d'évacuation et la formation des guides d'évacuation sur le site de Saint-Cloud incombaient à Monsieur Florian Micchelli.

Monsieur Puichaud-Chaudot propose de prendre rendez-vous à Saint-Cloud afin de lister les besoins en matière de sécurité incendie.

Mme Nathalie Nantier précise cependant que Monsieur Florian est en arrêt maladie pour six semaines.

## **2) Commission Handicap et schéma directeur : charte Université-Handicap ratifiée par l'université en 2013.**

Mireille Blayo signale qu'il est nécessaire de travailler avec la division du Patrimoine concernant le schéma directeur. Il convient de définir les objectifs qui pourraient être déterminés lors des réunions des groupes de travail.

Monsieur Patrick Bobin rappelle que tous les sites, d'un point de vue législatif, doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce, en lien avec les ADAP (agendas d'accessibilité programmés) votés sous le gouvernement Ayrault. L'université dans ce cadre a investi uniquement sur la « barre des lettres » 1 200 000 euros....

Monsieur Patrick Bobin soulève la difficulté matérielle de mettre aux normes ADAP les structures existantes du fait notamment de l'évolution de la réglementation alors que sur des bâtiments neufs, ces normes s'inscrivent parfaitement dans le projet.

La division du patrimoine s'appuiera sur le diagnostic effectué en 2009 suite à la loi d'accessibilité de 2005 lors des prochaines mises en conformité des bâtiments.

Il convient donc de définir les priorités en adéquation avec l'évolution réglementaire et du fait de la mise à jour du diagnostic d'accessibilité existant.

Ces projets sont bien évidemment liés à l'obtention de financements appropriés.

Mme Haoua Zéroual reconnaît les efforts entrepris par l'université en matière d'accessibilité, mais souligne qu'il ne faut pas se contenter du cadre minimum fixé par la loi. Elle souhaite que ces mises en conformité deviennent une priorité. Il est précisé que c'est la commission du patrimoine qui décide des projets et des travaux réalisés dans le cadre des normes ADAP.

Monsieur Jean-François Balaudé souhaite que l'université se dote de ce schéma directeur au plus vite afin de faciliter le quotidien des personnes concernées. Cela devra se faire sous la houlette du vice-président en charge du patrimoine : Monsieur Stéphane Brette et en concertation avec les membres du CHSCT ainsi que les compétences du service sécurité.

Malgré tout, il convient de constater que la commission handicap est à ce jour virtuelle et qu'il faut la constituer au plus tôt en définissant son rôle.

La corrélation entre la commission handicap et le schéma directeur devra être forte afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

La vocation de la commission handicap sera de définir le détail de ce schéma directeur.

Il conviendra d'atteindre ou tout du moins se rapprocher des 100% d'accessibilité dans les différents bâtiments.

Jean-Luc Guinot souligne la nécessité d'associer le CROUS à la réflexion du CHSCT dans ce domaine, en effet certains handicapés « lourds » sont logés à la résidence universitaire.

Il insiste également sur la qualité d'accueil des personnes handicapées. Monsieur Jean-Luc Guinot a constaté quotidiennement la chute de personnes malvoyantes car les extérieurs des bâtiments ne sont pas suffisamment adaptés. Il serait souhaitable que ces personnes puissent assister à ces réunions de travail afin d'orienter les débats sur leurs besoins.

Les enseignants doivent aussi faciliter l'accueil des personnes handicapées dans le cadre de l'aménagement des salles de cours par exemple.

L'accessibilité ne concerne pas uniquement la division du patrimoine mais doit associer toute la communauté.

Mr Patrick Bobin sensibilise l'assemblée en soulignant que l'amende en cas de non-conformité aux prescriptions de la loi de 2005 relative à l'accessibilité des personnes handicapées en établissements recevant du public s'élève à 225 000 euros par bâtiment. Il déplore le manque de réactivité des établissements recevant du public dans ce domaine particulier, la loi remontant déjà à neuf ans.

Monsieur Frédéric Dufaux s'interroge sur l'articulation des différents acteurs territoriaux et des aides qu'ils peuvent apporter. Monsieur Jean-Luc Guinot précise que nous devons collaborer avec la préfecture, car elle dispose de fonds prévus à cet effet.

Le sous-préfet devant prochainement visiter l'université, il conviendra de lui exposer clairement les besoins financiers du site en vue de la mise en conformité afin d'obtenir des subventions.

Monsieur Jean-François Balaudé précise également au comité que nos relations avec la municipalité de Nanterre se sont considérablement améliorées

Elles se sont bien assainies et des travaux en commun entre nos services techniques et ceux de la mairie de Nanterre ont été réalisés.

Les prochains enjeux de ces collaborations département, commune, université seront liés aux actions menées dans le cadre du développement durable.

L'université est devenue un acteur territorial reconnu de tous nos interlocuteurs.

### **3) Observation des Registres Hygiène et Sécurité.**

Monsieur Jean-Luc Guinot nous informe que quatre points seront abordés, le bâtiment : E.

Une plainte concernant une odeur de brûlé. Il s'avère qu'il s'agit d'un néon qui a été changé depuis.

La même personne se plaint de l'hygiène des toilettes et du bruit qu'occasionne le vent en soufflant sur les fenêtres de son bureau. Monsieur Patrick Bobin connaît l'existence du problème qui provient de l'âge des façades. Des actions correctives sont envisageables. Pour ce qui est de l'hygiène dans les toilettes, le sujet a également été traité.

Bâtiments D et DD : un personnel se plaint du nombre important de tags.

Un dispositif d'alerte et de surveillance a été mis en place, suivi de l'effacement de ces tags qui nécessite un travail long et fastidieux de la part des peintres de la division du patrimoine.

Par ailleurs, un personnel signale qu'il n'y a pas de lumière à l'intérieur des toilettes. La division du patrimoine est intervenu et a réglé ce problème.

La MAE : Monsieur Roger Despré (responsable de la ferme du bonheur) organise régulièrement des « électro-bals », à la fin de ces spectacles on retrouve devant la MAE des détritrus divers et des tessons de bouteilles ce qui bien évidemment est très dangereux.

Le personnel de ce bâtiment fait de son mieux pour les retirer mais cela est insuffisant.

Un accord entre Monsieur Jean-François Balaudé, Monsieur Stéphane Brette, Monsieur Jean-Luc Guinot et Monsieur Roger Despré devrait être trouvé pour éviter ces désagréments.

Il est également abordé la vente de gâteaux à l'intérieur de certains bâtiments, Monsieur Jean-Luc Guinot reçoit environ une quinzaine de demandes hebdomadaires. Ces ventes aident au financement de projets tutorés ou d'associations.

En principe, l'université n'a pas vocation à vendre de l'alimentaire.

A titre de précaution, il est demandé à ces étudiants d'indiquer les ingrédients contenus dans leurs gâteaux.

Monsieur Jean-Luc Guinot s'est rapproché des services vétérinaires qui lui ont confirmé qu'ils n'existaient pas de textes précis en termes de consommation et de vente de produits artisanaux fabriqués à la maison.

Le problème des barbecues est évoqué. Ils sont tolérés mais en aucun cas ne doivent se généraliser car la conservation des aliments est parfois douteuse, les arbres en souffrent et il existe de surcroît un risque d'incendie.

La mise en place de barbecues n'a pas été prévue lors de la rédaction du règlement intérieur.

Monsieur Jean-François Balaudé est favorable au fait de circonscrire de manière définitive les barbecues mobiles.

Il est envisageable, comme sur le campus de Grenoble, d'aménager des endroits où seraient implantés des barbecues fixes.

Le débat de l'utilisation intempestive de ces barbecues le soir et les week-ends reste cependant posé.

Ce matériel devrait être démontable afin d'en limiter l'utilisation.

Monsieur François Rat demande à ce qu'il y ait une réponse institutionnelle lorsqu'une faute est avérée pour réduire la logique de vandalisme quelques fois existantes.

#### **4) Cellule hygiène et sécurité : points sur les exercices effectués. Le calendrier prévisionnel.**

Monsieur Jean-Luc Puichaud-Chaudot expose au comité les données relatives aux exercices d'évacuation. Certains exercices d'évacuation ont été reportés à cause d'examens au sein des bâtiments concernés.

Sept bâtiments ont été évacués : I, H, R, M, N, T et L.

Tous ces exercices se sont bien passés à l'exception du bâtiment : N en raison du manque de formation de l'agent relevant de la société de service.

Il convient de souligner également le manque de guides d'évacuation, il serait souhaitable de démarrer au plus tôt la campagne de formation des guides et serre-files.

Le service hygiène et sécurité travaille d'ores et déjà aux prochains exercices.

Madame Béatrice Bouhil sensibilise le CHSCT sur le fait qu'il serait souhaitable de créer les listes des guides d'évacuation en septembre et non pas trop tardivement en avril. Monsieur Puichaud-Chaudot répond qu'il s'agit d'une mission longue et sur la base du volontariat et qui n'est pas facilement réalisable en début d'année.

#### **5) Point sur les formations SST/Guide d'évacuation.**

Monsieur Didier Chatignon précise que le recrutement des guides d'évacuation s'est terminé il y a environ un mois. Cent seize guides ont été recrutés. Aux bâtiments DD et V, il n'y a que deux guides car dans ces deux structures il n'y a pas de bureau dans les étages.

Madame Béatrice Bouhil suggère qu'une liste des guides d'évacuation soit fournie par l'Unité de Sécurité Générale. Les services mettraient cette liste à jour au fur et à mesure des mouvements de personnels.

Monsieur Puichaud-Chaudot précise qu'il conviendrait de finaliser la campagne de formation des guides dans les meilleurs délais car la politique de sécurité de l'université s'oriente vers la mise en place d'au moins deux exercices d'évacuation par bâtiment et par année universitaire. Monsieur Frédéric Dufaux préconise qu'un mail soit adressé aux enseignants afin de les sensibiliser sur l'intérêt majeur de ces exercices. Les consignes d'évacuation aux étudiants doivent être relayées par l'enseignant.

Monsieur Jean-Luc Guinot précise qu'il y a également une vie à l'université après le départ des étudiants et des enseignants et qu'il sera nécessaire de procéder à ces exercices même en l'absence de personnel y compris le samedi matin. Les exercices doivent se décliner sur la totalité d'une journée d'enseignement.

Madame Mireille Blayo précise qu'un retour de l'exercice d'évacuation serait à faire par bâtiment auprès des usagers concernés pour les informer des difficultés particulières.

Madame Mireille Blayo indique également au comité que 140 personnes ont été recyclées Sauveteur, Secouriste du Travail par elle et par Monsieur Cyril Ottenwaelter.

#### **6) Bilan des accidents de travail/arrêts maladie : statistiques personnels, étudiants.**

Mme Mireille Blayo expose au comité que la transmission de l'information au sujet des arrêts maladie et autres accidents de travail s'effectue parfaitement entre le service médical et la D.R.H. Pour les arrêts maladie supérieurs à trois semaines, les personnes sont convoquées à une visite médicale d'aptitude à la reprise du travail. La majorité des accidents de travail sont des accidents de trajet. Concernant les rares accidents ayant lieu sur le campus, il convient d'analyser les circonstances afin d'améliorer les conditions de travail et d'éviter que cet état de fait ne se reproduise.

Mme Béatrice Bouhil précise que les services les plus concernés sont les services techniques, les moyens généraux et le patrimoine. La tranche d'âge la plus « touchée » est celle des 40 ans et plus. Sur le premier trimestre, huit personnels BIATSS ont été concernés par des accidents de travail. Concernant les étudiants, les accidents concernent essentiellement la filière STAPS.

Mr Jean-Luc Guinot fait remarquer au comité que le nombre d'accidents des étudiants STAPS a considérablement baissé depuis que ces derniers disposent de 45 minutes pour déjeuner.

#### **7) Journées de prévention du service médical le 25, mars 2014 : prévention TROD (test de dépistage). Le 15, avril information et prévention des toxicomanies.**

Une journée de prévention a eu lieu le 25, mars 2014 avec l'association H/F Prévention , association créée en 2004.

Durant cette journée les tests de dépistage ont été abordés. Le 15, avril 2014 sera également consacré à l'information et la prévention des toxicomanies, plus particulièrement sur les usages de drogues.

Le Dr Mylène Bourennane explique qu'une convention a été ratifiée cette année avec cette association qui interviendra sur notre site tous les semestres. L'association dispose d'un agrément du Ministère de la Santé et procède régulièrement à des tests de dépistage dits : TROD afin de déceler les maladies sexuellement transmissibles, le HIV etc...L'association intervient dans les parkings, les forêts, les aires d'autoroute et les centres commerciaux principalement. Suite à une campagne de communication organisée à l'université de Cergy ainsi qu'à SUP de PUB, le ministère a décidé d'étendre leurs domaines d'intervention aux universités d'Ile de France.

Le dépistage est précédé d'un entretien d'environ vingt à vingt-cinq minutes, afin de cerner au mieux les risques potentiels. Si le test s'avère négatif, les personnes seront orientées vers un centre anonyme et gratuit. Si le test est positif, l'association accompagnera physiquement la personne à l'Hôtel Dieu qui confirmera ou infirmera le diagnostic.

Le 25, mars 2014, 263 tests ont été effectués sur notre site de Nanterre, il y aurait peut-être un test positif qui reste à confirmer.

La journée du 15, avril 2014 au sujet de l'usage de drogues, a été organisée avec les associations AGATA (association d'accompagnement des addictions) , Gang du lapin vert et Avenir Santé. Six stands répartis en trois lieux sont prévus, un stand LMDE et un stand MGEN au bâtiment : T, un stand médecine préventive et un stand AGATA au bâtiment : F et un stand Avenir Santé et Gang du lapin vert sur la pelouse près du bâtiment : LMDE.

L'association AGATA a ouvert cette année à l'espace santé jeune de Nanterre, une consultation gratuite pour ces usagers de drogues, ainsi qu'un centre de soin également sur la ville de Nanterre.

### **Questions diverses**

#### **a) Rôle et consultation du CHSCT lors des aménagements des locaux dès qu'il y a un impact sur les conditions de travail du personnel.**

Il a été répondu à cette question au commencement de ce CHSCT suite aux interventions de Mme Elisabeth Brunet et de Monsieur Jean-Luc Guinot.

#### **b) Quelle place pour les BIATSS en matière de médecine préventive ?**

Monsieur Didier Ramond précise que dans le cadre des dialogues de gestion, il convient que le service médical fasse un état de ses besoins, surtout en matière budgétaire, et de ses suggestions afin d'améliorer les services rendus.

#### **c) Utilisation intempestive de la salle REVERDY par le personnel le week-end.**

Mme Mireille Blayo demande au CHSCT, quelles sont les modalités d'utilisation de la salle REVERDY par le personnel les week-ends ou les soirées ?

Il semblerait que cela se soit passé sans que le service des affaires culturelles n'en soit avisé.



Monsieur Jean-Luc Guinot précise qu'effectivement une demande d'autorisation préalable doit être adressée aux affaires culturelles. Cette autorisation de location peut-être payante ou non et doit être transmise à lui-même pour avis. Il mettra à la disposition des occupants un agent de sécurité.

Monsieur Jean-Luc Guinot confirme ne pas avoir été informé de ce type de problème, Monsieur Didier Ramond, non plus. Monsieur Jean-François Balaudé annonce au comité qu'il souhaite diligenter une enquête.

Mme Béatrice Bouhil intervient dans le débat en précisant que ce type d'utilisation de salle à titre gracieux est de tradition à l'université depuis de nombreuses années.

En effet il y a quelques années, une salle en sous-sol du bâtiment : E était mise à disposition du personnel pour les événements familiaux. Le fait d'avoir supprimé l'usage de cette salle pour des raisons d'hygiène et de sécurité a engendré partiellement cette situation.

#### **d) Conditions de Travail des personnels de ménage (Société SAMCIC).**

Monsieur Jean-Luc Guinot souhaite que le CHSCT enquête sur les conditions de travail du personnel de la société de nettoyage.

En effet il est précisé que les conditions de travail de ces personnes se dégradent régulièrement et des problèmes de salaire apparaissent. Le nombre de personnes à l'intérieur des bâtiments est insuffisant. Selon les règles applicables aux marchés publics, tout service non fait peut entraîner des pénalités.

Les personnels de ménage sont venus se plaindre à Monsieur Jean-Luc Guinot car les pénalités seraient réparties et déduites du salaire de ces mêmes personnels. La direction de cette entreprise a été convoquée afin qu'elle fournisse des explications. Il conviendrait que notre CHSCT contacte celui de SAMCIC afin qu'il diligente une enquête. Dans le cas d'un refus du CHSCT du fournisseur nous pourrions effectuer cette enquête et fournir nos conclusions à l'inspection du travail compétente.

Une grève de ce personnel de ménage n'est pas exclue.

Monsieur Puichaud-Chaudot qui mène la réunion hebdomadaire avec les prestataires et les chefs de bâtiments confirme l'analyse de la situation et précise que le marché arrivera à échéance en 2017.

Des noms de membres de notre CHSCT seront communiqués à Monsieur Jean-Luc Guinot afin de diligenter cette enquête sur les conditions de travail du personnel de ménage SAMCIC.

Dans l'immédiat, Monsieur Jean-Luc Guinot va suspendre le plan de prévention, document qui fixe les règles de bon fonctionnement mutuel entre un prestataire et son donneur d'ordre.

Au terme de l'enquête, le procès verbal de celle-ci sera annexé au plan de prévention.

Lors de la prochaine tenue du CHSCT, les modalités de mise en place de cette enquête seront fixées.

#### **e) Information Diagnostic déchets et recyclage.**

Monsieur François Rat et Monsieur Stéphane Brette exposent, qu'un diagnostic sur le recyclage des déchets est en cours au sein de l'université. Depuis 1975 la réglementation

relative au traitement des déchets n'a fait que s'accroître avec une accélération depuis la fin des années 2000.

L'université doit prendre en compte la gestion des déchets car sa responsabilité dans ce domaine s'est largement accrue. En effet, un producteur ou un détenteur de déchets doit assurer ou faire assurer le traitement de ces déchets : la collecte, le traitement, jusqu'à la possible valorisation de ces déchets.

L'objectif actuel est de recenser les différents déchets présents sur l'université, mais aussi de définir qui produit ces déchets et où sont ils produits.

Combien l'université dépense-t-elle dans ce domaine ? Quelle amélioration l'université peut-elle apporter dans ce domaine ?

Ce diagnostic est financé à 40% par la région Ile de France, 25% par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, l'université supportant les 35% restant.

Nous bénéficions d'un accompagnement technique de la part de la communauté d'agglomération du Mont Valérien. Le CROUS est cocontractant avec l'université.

Le diagnostic qui se déroule durant trois mois est réalisé par un prestataire : VERDICITE.

Cette entreprise suivra également durant deux ans les plans d'action.

Cet accompagnement s'élève à 30 000 euros TTC.

Le périmètre d'action comprend l'intégralité de l'université ainsi que les installations du CROUS : cafétérias et résidence mais aussi les sites de Saint-Cloud et Ville d'Avray.

Tous les types de déchets sont concernés par ces mesures.

Les visites des différents sites concernés sont en cours.

Monsieur Stéphane Brette pilote ce projet et Monsieur François Rat l'accompagne durant cette mission en qualité de chargé de projet.

Cette étude vise à diminuer le coût du traitement de ces déchets notamment les déchets alimentaires.

Début juin 2014 seront élaborés les programmes d'action en collaboration avec la société VERACITE. Fin juin les premiers éléments du diagnostic seront disponibles et transmis au Conseil d'administration de juillet 2014.

#### **f) Questionnaire de Monsieur Frédéric Dufaux.**

Monsieur Frédéric Dufaux a adressé par mail ce questionnaire lié au Document Unique aux membres du CHSCT pour avis.

La finalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques se fera avec Monsieur Jean-Luc Guinot à la fin du mois de mai 2014.

Lors de la prochaine réunion du CHSCT, Monsieur Frédéric Dufaux présentera ce document et les actions à entreprendre.

Fin de séance : 12 heures 55.

Prochain CHSCT : jeudi, 26 juin 2014 à 14 heures 30.



Jean-François BALAUDE, Président du CHSCT

Mireille BLAYO, secrétaire du CHSCT

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes. The signature is positioned below the name Mireille Blayo.

Jean-Luc REYNAUD, secrétaire de séance